

Les paiements furent faits comme suit: —

Payé aux entrepreneurs, sur certificats	\$897,000 00
“ “ sans certificats.....	72,000 00
Payé les gages arriérés des travailleurs des entrepreneurs	38,722 23
Payé aux entrepreneurs.....	\$1,007,722 23
Dépense du gouvernement pour terminer les travaux.	41,270 72
Total des paiements.....	\$1,048,992 95
Dernier certificat.....	\$975,211 70
Total des paiements	1,048,992 95
	\$73,781 25
Pelles, piques, pinces, produit de la vente d'un cheval	282 16
Coût en sus du montant du dernier certificat..	\$73,499 09

D'après ce que je puis voir, ils n'ont aucun droit à une indemnité spécifique; mais ils ont présenté une réclamation générale et ils demandent qu'elle soit soumise à un arbitrage.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

COLLINGWOOD SCHREIBER.

F. BRAUN, écr., secrétaire, département des chemins de fer et canaux.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL, BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF,
OTTAWA, 26 mai 1879.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions verbales, je fais aujourd'hui rapport de la situation actuelle du contrat avec MM. Smith et Pitblado, pour l'exécution de travaux de nivellement, etc., de la section n° 4 du chemin de fer Intercolonial, et à l'égard desquels ces messieurs ont présenté une réclamation.

Contrat n° 4.—Il embrasse les travaux de nivellement, de construction de ponts, de maçonnerie, etc., sur les 24½ milles du chemin de fer Intercolonial entre Amherst et la rivière Philippe. Le prix de l'entreprise (sujet à déduction et à augmentation dans le cas où les travaux auraient augmenté ou diminué par suite d'une modification des rampes et du tracé) était de.....

La dernière estimation se monte à	414,058 65
Payé.....	438,070 00

Solde.....	\$ 5,988 65
------------	-------------

La réclamation des entrepreneurs est de.....	\$76,875 35
--	-------------

Instituée le 1er février 1879, cette cause est encore devant la cour de l'Echiquier.

Vu la décision rendue par le juge Ritchie contre les entrepreneurs de la section 7, cette poursuite a été abandonnée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

COLLINGWOOD SCHREIBER.

F. BRAUN, secrétaire du département des travaux publics.